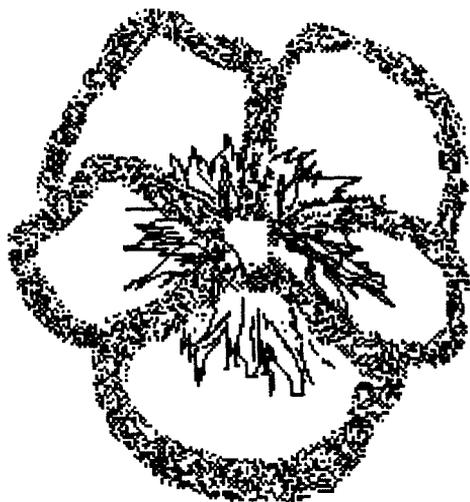


LA PENSÉE...



**CERCLE DE LIBRE PENSÉE
DE JODOIGNE
- 1877 -**

Périodique trimestriel
1er trimestre 1994 - n°5

Bureau de dépôt
1370 JODOIGNE

Editorial

Il: Il est enseignant, commerçant, retraité ou ouvrier peut-être. A sa manière il aime de réfléchir seul ou avec d'autres sur les questions qui l'interpellent, sur les choix d'aujourd'hui qui conditionneront la vie de ses enfants ou petits enfants. Il a peut-être connu la guerre ou au contraire souhaite oeuvrer pour ne jamais devoir la vivre. Il n'a pourtant pas peur de combattre pour autant que ses efforts ne soient pas gaspillés.

Elle: Elle est étudiante, mère de famille, avocate, sans emploi ou infirmière peut-être. Elle souhaiterait construire sa vie et lui donner un sens, elle aime poser des actes aussi simples soient ils pour que progresse sont idéal de liberté d'égalité et de fraternité. Elle se souvient des combats menés depuis des dizaines d'années pour le droit à un enseignement officiel de qualité, pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, pour le droit à disposer de son corps après la mort et plus récemment pour le droit à l'interruption volontaire de grossesse ou la reconnaissance de la laïcité dans notre constitution.

Même s'ils n'ont pas d'expérience dans ce genre d'action ils savent que leur bonne volonté peut venir en aide à d'autres qui partagent leur enthousiasme. Ils ont compris que la réussite est une suite de gestes souvent anodins dont la plupart est à la portée de tous. Ils savent aussi que l'entraide est un excellent terreau pour l'amitié, que si chacun accepte de faire un minimum, l'ensemble est capable du maximum.

Vous vous reconnaissez sans doute dans ces portraits.

Savez-vous qu'avec vous, qu'avec quelques heures de votre temps, par an, notre cercle pourraient assurer une présence active au sein de notre entité, que nous pourrions oeuvrer pour que La liberté ne soit pas l'idéal de quelques marginaux mais une marée grandissante qui se répand infiniment ? Savez-vous que faire vivre notre cercle c'est aussi lire, coller des timbres, réfléchir, servir des assiettes, écrire, coller des affiches, nettoyer la vaisselle, faire des photocopies, parler, inviter un conférencier, téléphoner, dire son avis, rire, chanter, écouter, répondre, assister, encourager, refuser, dénoncer, cuisiner, monter, démonter, jouer de la musique, visiter, représenter, imprimer, plier, donner...

Alors, si une des ces activités vous tente, rejoignez-nous sans plus attendre. En revanche, si vous pensez que j'en ai oublié, rejoignez-nous aussi !

A bientôt,

Eddy Rommel

La Déclaration universelle des droits de l'homme.

Article 18.

Toute personne a le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. (...)

◆◆◆◆◆◆◆◆ Relais ◆◆◆◆◆◆◆◆

Au printemps de cette année, l'association "*La liaison pour l'autonomie des personnes*" organisait une campagne intitulée "Débaptisons-nous" visant à informer les personnes déçues par la pratique religieuse catholique et la position de l'Eglise sur les grands problèmes de notre époque, des possibilités existantes de se faire débaptiser. A toute fin utile, nous joignons leur appel à ce numéro.

Rendez-vous

Notre traditionnel barbecue de la bonne humeur aura lieu le samedi 27 août prochain, dès 12 heures au château des cailloux, chaussée de Hannut.

Comme les années précédentes les brochettes grillées vous seront servies avec frites, sauce et salade au prix de 300 frs.

Nous vous attendons nombreux pour passer ensemble une nouvelle journée de retrouvailles amicales en toute simplicité. N'hésitez pas à inviter vos amis pour cette occasion exceptionnelle.

Réservations souhaitées avant le 20 août chez Eddy Rommel (010/81.22.64) ou Albert Dubois (010/81.28.56).

Cotisations 1994.

Un certain nombre d'entre-vous ont omis de verser le montant de leur cotisation 1994. Si tel est votre cas, un point rouge figure à côté de votre nom sur l'étiquette de cet envoi. Pour rappel le montant des cotisations est fixé à 300 frs par personne, 400 frs par couple et 75 frs pour les étudiants, les enfants et les chômeurs.

Les versements sont à effectuer au compte 145-0551768-91 du cercle de Libre pensée de Jodoigne.

A l'occasion de la venue du pape Débaptisons-nous!

Les églises se vident, la pratique religieuse est tombée à 18%. A l'exception des funérailles - ultime superstition oblige? - tous les sacrements, du baptême au mariage, sont de moins en moins demandés par la population.

Pourtant, en cette période de crise de civilisation (crise des valeurs, crise de la représentation politique, crise de la cohésion sociale, crise économique...), on ne peut que constater la renaissance d'une attraction pour l'irrationnel: de fausses réponses à de vraies angoisses.

Cette dérive mystique est drainée par les sectes, mais se voit également récupérée par les "grandes" religions et particulièrement, ici et maintenant, par celle qui domine notre société, la religion catholique, soutenue par l'environnement culturel et par les médias.

Même privée de fidèles, l'Église maintient son pouvoir, et par là ses nuisances. Tenter de les banaliser, c'est s'en faire complice: ainsi en est-il de la condamnation de l'usage du préservatif, directement responsable de morts, à l'échelle planétaire, en cette période d'épidémie de Sida. Il devient intenable de se contenter d'affirmer que les affaires de l'Église ne nous concernent pas, à fortiori si notre baptême nous y associe toujours.

L'Église a tout intérêt à maintenir ses contours dans le flou optimiste qu'a fixé à son avantage la Constitution belge. Il est donc grand temps de se compter. L'esprit de la dernière encyclique papale, *"La Splendeur de la Vérité"*, n'est-il justement pas de séparer le bon grain de l'ivraie, menaces à l'appui envers tout qui se réclamerait trop légèrement de la communauté catholique?

Nous vous proposons, à l'occasion de la venue de Jean-Paul II dans nos contrées à la mi-mai 1994, de le prendre ici au pied de la lettre. Vous avez été baptisés de bonne foi par vos parents, mais à un âge où l'on n'a pas fait grand cas de votre avis... Si vos convictions actuelles déniaient toute pertinence à ce statut d'*"enfant de Dieu"*, membre de facto de la communauté catholique, ne laissez pas plus longtemps votre nom grossir les registres de baptêmes. Il vous est légitimement loisible de vous faire rayer de ces registres, par une simple démarche auprès du curé de la paroisse où vous avez été baptisé.

A l'inverse de la République française, qui a consacré la séparation de l'Église et de l'État, et à l'inverse de nombreux pays qui ont instauré un *"impôt philosophiquement dédicacé"*, la Belgique - monarchie à l'appui - maintient un mode de financement des cultes complètement anachronique, qui profite outrancièrement à l'Église catholique. Elle bénéficie en effet quasi exclusivement des 13 milliards de subventions annuelles aux cultes (indépendamment du financement de l'école catholique). Malgré l'austérité budgétaire, la mise à contribution des communes et des provinces a augmenté de 62% en 6 ans, sans possibilité de contrôle sur la gestion de l'Église. Cette situation inacceptable réclame des réformes urgentes.

Dans ce contexte, il nous semble primordial d'instiguer un mouvement de débaptisation le plus vaste possible, qui ne fera d'ailleurs qu'entériner l'évolution objective de nos mentalités. S'il est évident que bien des croyants qui ne suivent pas le Vatican et l'Église dans son tournant réactionnaire et totalitaire peuvent nous rejoindre dans notre critique, pourquoi ne pas

envisager qu'ils se débaptisent également, pour marquer leur rupture avec l'institution dans laquelle il ne se reconnaissent plus, et pour faire de leur foi une affaire privée, personnelle? En tous cas, notre proposition se veut non-sectaire, et respectueuses des convictions de chacun.

Notons que légalement, l'Église ne peut pas refuser une requête de débaptisation, car elle serait passible de poursuites judiciaires au même titre que n'importe quelle secte.

La Liaison pour l'Autonomie des Personnes 35/14 Av des Phalènes 1050 Bruxelles

02/736.27.76 (9h30-17h30), 02/648.87.38 (matin), 02/219.91.27 (soir)

Pour donner le maximum d'ampleur à cette initiative, il vous est possible de verser votre soutien au compte bancaire CGER 001-1203443-40.

Si vous désirez diffuser cet appel, demandez-le nous...

Concrètement. ■ Vos date et lieu de baptême figurent dans votre certificat de baptême, ainsi que dans le livret de mariage de vos parents. ■ La demande doit être adressée au curé actuel de la paroisse de votre baptême ainsi qu'à l'évêché dont dépend cette paroisse. ■ N'hésitez pas à envoyer une deuxième lettre si vous rester sans réponse. ■ N'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée et adressée pour la réponse. ■ Envoyez un double de votre lettre (et de la réponse obtenue) au journal *Alternative Libertaire* (2 rue de l'Inquisition, 1040 Bruxelles, Belgique) afin de nous permettre d'évaluer l'ampleur de la campagne. ■ N'hésitez pas à photocopier et à faire circuler ce texte.

Demande de débaptisation

Monsieur le curé,

Ayant été baptisé en l'église de

le

sous le nom de

je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter sur le registre des baptêmes, en regard de mon nom, la mention

suivante: "a renié son baptême par lettre datée du"

En effet, mes convictions philosophiques ne correspondent plus à celles des personnes qui, de bonne foi, ont estimé devoir me faire baptiser. Ainsi, vos scrupules de vérité, et les miens, seront apaisés, et vos registres purs de toute ambiguïté. Dans l'attente de votre confirmation écrite, je vous prie d'agréer, Monsieur le curé, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à

Le

Signature et adresse

LA LIBRE PENSEE JODOIGNE



Château des Cailloux

TRADITIONNEL

BARBECUE

DE LA BONNE HUMEUR

Invitation cordiale à tous les démocrates!!!

P.A.F. 300F (apéritif compris) Enfants: 150F
Réservation souhaitée ☎(répondeur) 010.81 22 64

**Editeur responsable : Eddy ROMMEL - 502, Chaussée de Tirlemont
1370 JODOIGNE**